

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

JURY D'ÉVALUATION DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT

Veillez remplir le présent formulaire et le remettre à la technicienne ou technicien en gestion du dossier étudiant (TGDE) du programme concerné ou le/la président(e) rapporteur(e) du jury de mémoire ou de thèse.

IDENTIFICATION DU MEMBRE DU JURY

Prénom et nom : _____

Titre : _____

Unité/Département/Faculté ou Institution : _____

DÉCLARATION DU MEMBRE DU JURY

Veillez cocher la case qui correspond à votre situation :

- J'estime que je ne suis pas en conflit d'intérêts réel avec le directeur/directrice et/ou le codirecteur/codirectrice de recherche, et avec l'étudiant(e) (*veillez consulter la liste de contrôle à la page suivante*).
- Je suis en conflit d'intérêt potentiel ou apparent¹, avec le directeur/directrice et/ou le codirecteur/codirectrice de recherche, et/ou avec l'étudiant(e).

Décrire le conflit potentiel ou apparent et expliquer comment ce conflit n'a pas d'impact réel sur la validité de votre candidature.

Signature _____

Date : _____

¹ La présence d'un conflit d'intérêt potentiel ou apparent ne disqualifie pas d'emblée le membre du jury. Un exemple d'apparence de conflit d'intérêt pourrait être, par exemple, le fait d'être cosignataire d'un article ou codétenir une subvention avec le directeur de recherche, alors qu'aucun lien direct existe entre l'article ou la subvention et le projet de recherche de l'étudiant(e).

Liste de contrôle des conflits d'intérêts pour les examinateurs de mémoires et de thèses

Avant d'accepter de servir d'examineur pour un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, veuillez parcourir la liste de questions ci-dessous afin de déterminer s'il existe des conflits d'intérêts qui pourraient être perçus comme préjudiciables à votre évaluation. Si votre réponse à l'une de ces questions est « oui », vous êtes probablement en conflit d'intérêts et devriez décliner l'invitation, ou cocher la case conflit d'intérêt potentiel ou apparent et compléter l'encadré pour expliquer comment ce conflit n'a pas d'impact réel sur votre candidature.

Tous les évaluateurs, à l'exception de la direction et codirection(s) de recherche

- Avez-vous co-écrit ou effectué des recherches en collaboration directe avec l'étudiant au cours des cinq dernières années?
- Avez-vous co-écrit ou eu une collaboration de recherche avec le directeur et/ou codirecteur de recherche sur un sujet directement lié au mémoire ou à la thèse au cours des cinq dernières années?
- Au cours des cinq dernières années, avez-vous évalué ou été évalué par le directeur et/ou codirecteur de recherche de l'étudiant (p. ex., si vous êtes l'ancien étudiant ou l'ancien directeur de recherche du directeur de recherche de l'étudiant)?
- Avez-vous un lien affectif ou financier significatif avec l'étudiant ou le directeur de recherche?
Par exemple :
 - Un conjoint passé ou présent.
 - Un membre de la famille proche.
 - Un partenaire commercial passé ou présent.
- Avez-vous sciemment un intérêt financier dans une entité qui pourrait bénéficier du projet de recherche du mémoire ou de la thèse?
- Avez-vous engagé (ou l'intention d'engager) des négociations avec l'étudiant ou le directeur de recherche relatives à un emploi ou une supervision future?
- Vous êtes-vous engagé dans toute autre activité qui pourrait être perçue comme un conflit d'intérêts ou qui pourrait affecter votre impartialité?

Examineur externe uniquement (thèses de doctorat)

- Avez-vous eu, au cours des cinq dernières années, ou avez-vous actuellement une affiliation (incluant en tant qu'étudiant) avec l'unité académique¹ de l'étudiant?
- Avez-vous occupé un poste universitaire (professeur invité, par exemple) à l'Université de Montréal (incluant Polytechnique et HEC) au cours des cinq dernières années?
- Avez-vous déjà lu la thèse, en totalité ou en partie, avant le dépôt de celle-ci?

Pour de plus amples renseignements sur le Règlement et la gestion des conflits d'intérêts, consulter le site web : www.interets.umontreal.ca.

¹ L'unité académique désigne un département, une école, un institut ou une faculté, selon le cas.